



Rapport d'activités 2015



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE

**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MOT DU PRESIDENT

Malgré les vicissitudes de la loi NOTRe et le temps perdu dans des réunions dont le contenu semble très lointain de l'intérêt des citoyens, notre communauté a continué à avancer comme le montrent les actions décrites dans ce rapport d'activités 2015.

Toutes les commissions ont fourni un travail conforme au Pacte Intercommunal, et de nombreux projets sont en cours.

Je remercie les vice-présidents pour leur engagement et les membres de toutes les commissions qui ont œuvré afin que les projets prennent forme. De nouveaux services sont désormais à la disposition de la population et les travaux validés par le Conseil Communautaire ont été mis en chantier.

Pierre ROQUES

SOMMAIRE

FONCTIONNEMENT GENERAL

1. <u>Mise en place des instances communautaires</u>	p.4
2. <u>Activité administrative</u>	p.7
2.1 Instances communautaires	p.7
2.1.1 <u>Conseil Communautaire / Bureau / Président</u>	p.7
2.1.2 <u>Commissions et groupes de travail</u>	p.7
2.2 Marchés publics	p.8
3. Moyens Généraux	p.9
3.1 Patrimoine communautaire	p.9
3.2 Matériel mutualisé	p.11
4. <u>Finances</u>	p.12
5. <u>Ressources Humaines</u>	p.19
6. <u>Communication</u>	p.21

PROJETS et SERVICES

Administration Générale	p.25
Aménagement de l'Espace, Urbanisme, Environnement, Développement Durable	p.26
Développement économique	p.28
Services Techniques, Voirie, Assainissement non collectif	p.30
Tourisme	p.32
Culture	p.34
Enfance Jeunesse Sports	p.36

Le Présent rapport d'activités est établi en conformité avec l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celui-ci est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Ce rapport a été élaboré en coordination et collaboration avec l'ensemble des services communautaires.

Le Conseil communautaire est composé de 40 conseillers, le Bureau communautaire comptant 21 membres (incluant les maires des 16 communes membres et les Vice-présidents), et 5 commissions thématiques s'appuyant sur l'activité de groupes de travail spécifiques.

Au 31 décembre 2015

COMMUNES	DELEGUES	COMMUNES	DELEGUES
CAVIGNAC	EDARD Jean-Jacques	ST CHRISTOLY DE BLAYE	PICQ Murielle
	DUPONT G�raldine		GRIMEE Bernard
	JAUBLEAU Michel		MOULIN Emmanuel
CEZAC	PIONAT Dominique	ST GIRONS D'AIGUEVIVES	PAGE Eric
	PORTE Nicole		MOLBERT Pascale
	HAPPERT Eric	SAINT MARIENS	TROPHIME Serge
CIVRAC DE BLAYE	LECOINTE Herv�		DUHARD Odile
	VACHER Christophe		LABRUNE-PELTON Isabelle
CUBNEZAIS	DESPERIEZ Jean-Luc	SAINT SAVIN	RENARD Alain
	MANON Monique		PUCHAUD-DAVID V�ronique
DONNEZAC	JOYE Jean-Fran�ois		RIVES Fran�ois
	QUERION Laurent		VEUILLE Jean-Louis
GENERAC	IMBERT Jean-Louis	SAINT VIVIEN DE BLAYE	DOMENS Jean-Pierre
	CLUZEAU Herv�		PAILLAUD Arnaud
LARUSCADE	LABEYRIE Jean-Paul	ST YZAN DE SOUDIAC	ROQUES Pierre
	DUPUY Pascale		QUEYLA Maria
	PORTEYRON Mireille		BOULAN Christian
MARCENAI	PELLETON Patrick	SAUGON	DUMAS Lydie
	GAUDRY Jean-Jacques		MONESTIER J�r�me
MARSAS	MISIAK Brigitte		
	SAINQUANTIN Patrick		

Onze vice-pr sidents charg s de mettre en  uvre les projets et de piloter la gestion des services communautaires, dans des domaines de comp tences sp cifiques.

Pr sident : Pierre ROQUES

1 r vice-pr sident, en charge de l'Am nagement de l'espace, du SCOT et de l'urbanisme : Jean-Luc DESPERIEZ

2  vice-pr sidente, en charge du D veloppement  conomique : Brigitte MISIAK

3  vice-pr sident, en charge de l'Environnement et du D veloppement Durable : Alain RENARD

4  vice-pr sidente, en charge de la Communication : Odile DUHARD

5  vice-pr sident, en charge de la Gestion des structures petite enfance et des projets petite enfance et enfance : Eric HAPPERT

6^e vice-présidente, en charge du Centre Intercommunal d'Action Culturelle, de la promotion des actions communales et de l'Office de Tourisme : Lydie DUMAS

7^e vice-président, en charge des Finances : Jean-Pierre DOMENS

8^e vice-présidente, en charge de la Revitalisation du commerce dans les bourgs : Pascale DUPUY

9^e vice-président, en charge du Sport et des infrastructures sportives : Jean-François JOYE

10^e vice-président, en charge de l'Assainissement non collectif, de l'ingénierie de travaux et de la mutualisation : Michel JAUBLEAU

11^e vice-présidente, en charge de la Jeunesse : Pascale MOLBERT

BUREAU COMMUNAUTAIRE

COMMUNES	DELEGUES	COMMUNES	DELEGUES
CAVIGNAC	EDARD Jean-Jacques	MARSAS	MISIAK Brigitte
	JAUBLEAU Michel	ST CHRISTOLY DE BLAYE	PICQ Murielle
CEZAC	PIONAT Dominique	ST GIRON D'AIGUEVIVES	PAGE Eric
	HAPPERT Eric		MOLBERT Pascale
CIVRAC DE BLAYE	LECOINTE Hervé	ST MARIENS	TROPHIME Serge
CUBNEZAIS	DESPERIEZ Jean-Luc		DUHARD Odile
DONNEZAC	JOYE Jean-François	ST SAVIN	RENARD Alain
GENERAC	IMBERT Jean-Louis	ST VIVIEN DE BLAYE	DOMENS Jean-Pierre
LARUSCADE	LABEYRIE Jean-Paul	STYZAN DE SOUDIAC	ROQUES Pierre
	DUPUY Pascale	SAUGON	DUMAS Lydie
MARCENAI	PELLETON Patrick		

COMMISSIONS

Avant d'être soumis au Conseil Communautaire, les projets et dossiers communautaires sont élaborés par 5 commissions thématiques consultatives réunissant une ou plusieurs thématiques.

Les communes sont représentées dans chaque commission, soit par leurs élus conseillers communautaires, soit également par des élus conseillers municipaux.

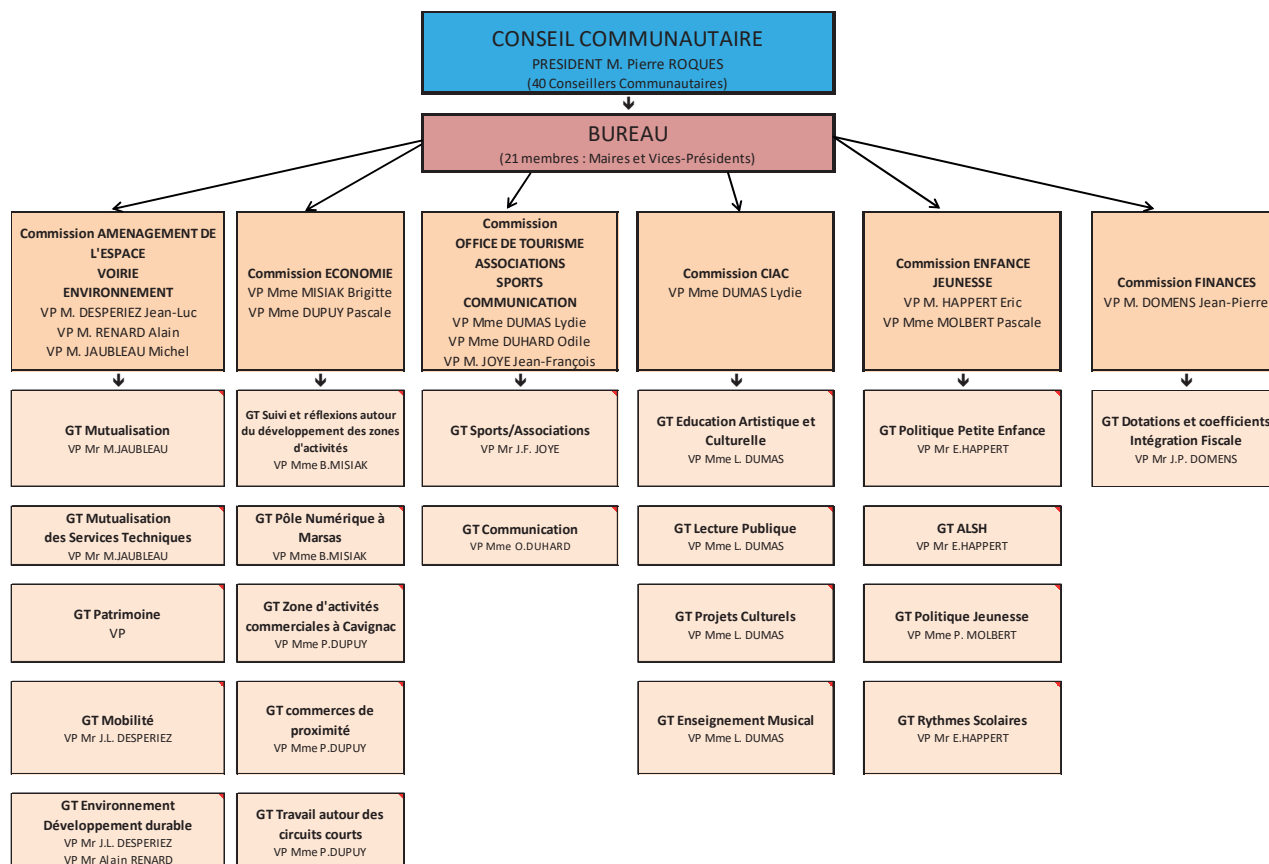
Les Vice-présidents sont chargés d'animer et de diriger les travaux des commissions qui sont elles-mêmes constituées en groupes de travail, structures resserrées et souples, qui sont conçues pour être de véritables lieux d'échanges, de débats et de propositions.

Ces groupes peuvent être créés, mis en sommeil puis réactivés au gré de l'actualité, des événements internes ou externes et des politiques prioritaires définies par le Bureau ou le Conseil communautaire.

Cinq commissions thématiques ont ainsi été créées :

- Commission « Economie »
- Commission « Enfance Jeunesse »

- Commission « Finances »
- Commission « Culture – Office de Tourisme – Associations – Sports – Communication »
- Commission « Aménagement de l'Espace – Voirie – Environnement »



L'office de Tourisme

L'Office de Tourisme est constitué sous la forme d'une régie autonome à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement le service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

L'Office de Tourisme est conseillé, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. Le président du Conseil d'Exploitation est Hervé CLUZEAU. La composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme est la suivante :

- 9 délégués titulaires de la Communauté de Communes ;
- 7 délégués issus de la société civile.

Délégués titulaires	Membres de la Société Civile
Pierre ROQUES	Jean-Luc VILLEPONTOUX
Hervé CLUZEAU	Marylène ROUTURIER
Lydie DUMAS	Jessica AUBERT
Géraldine DUPONT	Robert SANTOS
Dominique PIONAT	Daniel CHARTIER
Jean-Luc DESPERIEZ	Brigitte BAILLOT
Laurent QUERION	Benoit PAILLET
Pascale DUPUY	
Patrick PELLETON	

2. Activité administrative

2.1 Instances communautaires

2.1.1 Conseil Communautaire / Bureau / Président

Le Conseil Communautaire s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2015. A ces occasions, 97 délibérations ont été prises. Par une délibération du 16 juillet 2014, le conseil communautaire a donné au Bureau, d'une part, et au Président, d'autre part, certaines délégations en vue de régler les affaires courantes, de faciliter le fonctionnement des services et la mise en œuvre plus rapide des projets et opérations validés par le Conseil, et d'éviter des séances du conseil communautaire surchargées.

Cette nouvelle organisation induit des réunions de Bureau plus fréquentes. En 2015, le Bureau communautaire s'est réuni à 10 reprises. A ces occasions, 39 décisions ont été prises dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées.

Enfin, le Président a pris 29 décisions dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées.

2.1.2 Commissions et groupes de travail

Les commissions thématiques de la communauté de communes se sont réunies à diverses reprises.

- Commission « Economie » : 3 réunions ;
- Commission « Enfance Jeunesse » : 6 réunions ;
- Commission « Finances » : 7 réunions ;
- Commission « Culture – Office de Tourisme – Associations – Sports – Communication » : 2 réunions ;
- Commission « Aménagement de l'Espace – Voirie – Environnement » : 1 réunion.
- Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme : 2 réunions.

Les réunions des groupes de travail thématiques qui sont rattachés aux commissions se synthétisent comme suit :

- **Commission « Economie »**
 - o Groupe de travail « Suivi et réflexions du développement des zones d'activités » : 2 réunions

- Groupe de travail « Zone d'activités commerciales à Cavignac » : 2 réunions
- Groupe de travail « Développement des circuits courts » : 3 réunions
- Groupe de travail « Pôle Numérique » : 5 réunions
- **Commission « Enfance Jeunesse »**
 - Groupe de travail « Politique Petite Enfance » : 5 réunions
 - Groupe de travail « A.L.S.H » : 4 réunions
 - Groupe de travail « Politique Jeunesse » : 2 réunions
- **Commission « Finances »**
 - Groupe de travail « Dotations et coefficient d'intégration fiscale » : 2 réunions
- **Commission « Culture – Office de Tourisme – Associations – Sports »**
 - Groupe de travail « Centre Intercommunal d'Action Culturelle » : 5 réunions et une journée d'étude à la communauté de communes du Réolais et à la communauté de communes du Vallon de l'Artolie
 - Groupe de travail « Programmation culturelle » : 6 réunions
 - Groupe de travail « Enseignement musical » : 2 réunions et 3 commissions mixtes paritaires avec les écoles de musique du territoire
 - Groupe de travail « Sports » : 4 réunions
 - Groupe de travail « Communication » : 9 réunions
- **Commission « Aménagement de l'Espace – Voirie – Environnement »**
 - Groupe de travail « Mutualisation » : 5 réunions et une journée d'étude dans une communauté de communes du Maine-et-Loire
 - Groupe de travail « Patrimoine » : 3 réunions
- **Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme**
 - Groupe de travail des lacs : 2 réunions
 - Groupe de travail « tourisme équestre » : 2 réunions
 - Comité de sélection des expositions : 2 réunions

2.2 Marchés publics

Dans le cadre de leurs compétences, la Communauté de communes et le CIAS sont amenés à mettre en œuvre des marchés publics pour des travaux, études et fournitures de services. Les articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics déterminent les modes de consultation et de passation des marchés publics, sous le mode de l'appel d'offres ou de la procédure adaptée. Dans les deux cas, et pour tout marché dont le montant est supérieur à 25 000 € HT, la communauté de communes veille à ce que ces achats donnent lieu à une transparence et une égalité de traitement des candidats en mettant en œuvre une procédure organisée : élaboration d'un dossier de consultation (acte d'engagement, règlement de consultation, cahier des charges administratives particulières, cahier des charges techniques particulières), publication des offres sur les plateformes de marchés publics et journaux officiels, analyse des offres technico-financières pour soumission à une commission de sélection (ou commission d'appel d'offres), décision du Bureau ou du conseil communautaire.

LISTE DES MARCHES PUBLICS (> 25 000 € HT)

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES en 2015

Type de procédure	Objet	Montant TTC
TRAVAUX		
Procédure Adaptée	Lots n°11 « Plomberie, Chauffage, Ventilation, Climatisation » et n°12 « Electricité » du marché de travaux d'aménagement de l'Etablissement Public Numérique à Marsas	Lot n°11 : 59 582.88 € Lot n°12 : 90 431.80 € <i>dont un avenant de 4 962,05 €</i>
Procédure Adaptée	Travaux d'aménagement des locaux de l'ancienne Brigade Motorisée à Saint-Yzan-de-Soudiac pour l'installation du CIAS et la création d'un logement d'urgence et de deux logements destinés aux jeunes en insertion professionnelle	320 091,14 € (<i>avenants inclus</i>)
Procédure Adaptée	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour l'AMSADHG	811 078.56 €
Procédure Adaptée	Travaux d'aménagement de la Halte TER à Cavignac et de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac / Saint-Mariens	812 801.23 € (<i>avenants inclus</i>)
PRESTATIONS DE SERVICES		
Procédure Adaptée	Création d'un logotype et d'une charte graphique, et de mise en œuvre d'un nouveau site Internet	30 000.00 €
DSP	Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage	214 94.75 €
Procédure Adaptée	Animation des ALSH	273 884.80 € <i>Exécution en 2016</i>
Procédure Adaptée	Raccordement et d'abonnement à la fibre optique et à la téléphonie pour l'établissement public numérique	10 695 € (<i>annuel</i>)

3. Moyens Généraux

3.1 Patrimoine communautaire

La Communauté de communes dispose d'un patrimoine immobilier et foncier, en propriété et en location, qu'il lui revient d'entretenir.

Patrimoine immobilier en propriété

- Maison de la Communauté de communes à Saint-Savin (projet d'extension en réflexion) ;
- Locaux de l'ancienne Brigade Motorisée à Saint-Yzan-de-Soudiac
 - o Bâtiment en façade qui a fait l'objet, en 2015, d'un projet de réhabilitation pour y accueillir le CIAS, un logement d'urgence et deux logements destinés aux jeunes en insertion professionnelle (livraison en octobre 2015) ;

- Bâtiment en retrait, mis à disposition, à titre gracieux, de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde pour des cours de musique et constituant le logement saisonnier des animateurs et Maîtres Nageurs Sauveteurs qui interviennent aux Lacs du Moulin Blanc durant la saison estivale.
- A.L.S.H à Saint-Christoly-de-Blaye, qui fait l'objet d'une mise à disposition, à titre gracieux, de l'Harmonie des Hauts de Gironde et de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde, en dehors des périodes de fonctionnement de l'A.L.S.H.
- Bâtiment administratif « AMSADHG » à Saint-Savin, objet d'une location par l'association, et qui a fait l'objet de travaux de réaménagement début 2015.
- Maison de la Petite Enfance à Cavignac
- Garage et Locaux techniques Halte Garderie à Saint-Savin
- Ancien chai à Marsas, a fait l'objet d'une réhabilitation pour accueillir un pôle de ressources numériques en 2015, pour une livraison en 2016

Patrimoine immobilier en gestion

- Relais d'Assistants Maternelles à Cézac, dans des locaux contigus au groupe scolaire loués à la commune ;
- Restaurant « La Popote du Lac » à Saint-Christoly-de-Blaye, objet de travaux de réhabilitation en 2014, qui a fait l'objet d'une remise en activité du commerce en avril 2015 ;
- Sanitaires des Lacs à Saint-Christoly-de-Blaye ;
- Logement du gardien des Lacs à Saint-Christoly-de-Blaye ;
- Locaux du Service Intercommunal d'Aide Alimentaire à Civrac-de-Blaye, loués auprès d'un particulier.

Equipements et terrain en propriété

- Aire de co-voiturage à Cavignac
- Aire d'accueil des gens du voyage à Cavignac
- Terrain adjacent à la Maison de la CDC d'une surface de 3 100 m² en vue d'une extension de celle-ci
- Terrains destinés à l'extension de la zone d'activités à Saint-Mariens (70 000 m²)
- Zone d'activités commerciales à Cavignac, comprenant des terrains restant à commercialiser (9 500 m²)
- Terrains destinés à l'aménagement d'une zone d'activités à Laruscade (100 000 m²)
- Terrain à Saint-Savin (3 000 m²) en vue de la construction de locaux supplémentaires à destination de l'AMSADHG (démarrage des travaux en mars 2016)
- Terrain au sud de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac en vue de l'extension du parking de la gare (livraison courant en 2016)
- Terrains à Saint-Christoly-de-Blaye (ancienne emprise de l'A10 – environ 40 000 m²)

Equipements et terrain en gestion

- Lacs du Moulin Blanc à Saint-Christoly-de-Blaye (400 000 m²)
- Entretien du site de loisirs des Dougues à Cubnezais (18 000 m²), les équipements de loisirs du site étant de la responsabilité de la commune
- Sentiers de randonnée (67 km)

3.2 Matériel mutualisé

La communauté de communes a acquis un certain nombre de matériels pour ses besoins propres et ceux des communes. Ces biens sont utilisés selon les besoins et leur disponibilité par les communes et la communauté de communes :

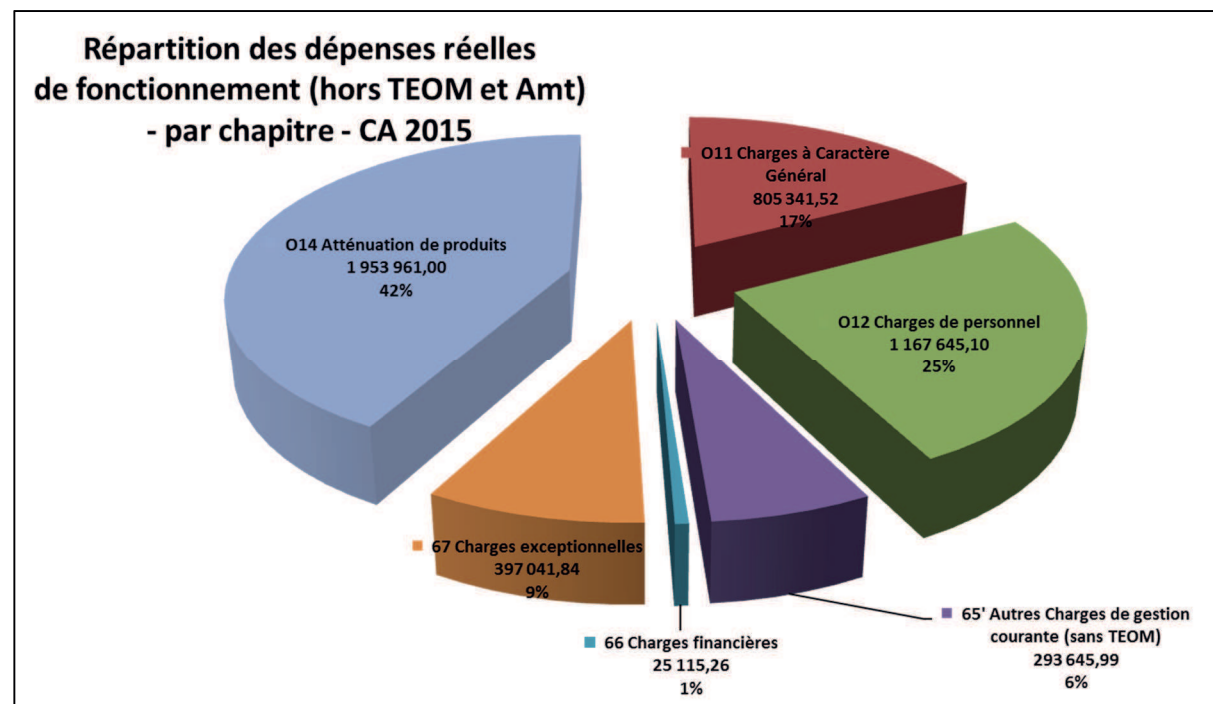
- Deux chapiteaux de 60 m² ;
- Deux banderoles pour la promotion de manifestations ;
- 30 grilles d'exposition ;
- Deux défibrillateurs ;
- Deux video-projecteurs et un ordinateur portable.

Ces matériels sont mis à disposition des associations locales qui en font la demande, par l'intermédiaire de la commune sur laquelle est situé leur siège. Ces prêts donnent lieu à une convention de mise à disposition gratuite avec la commune. L'installation des matériels est à la charge des communes.

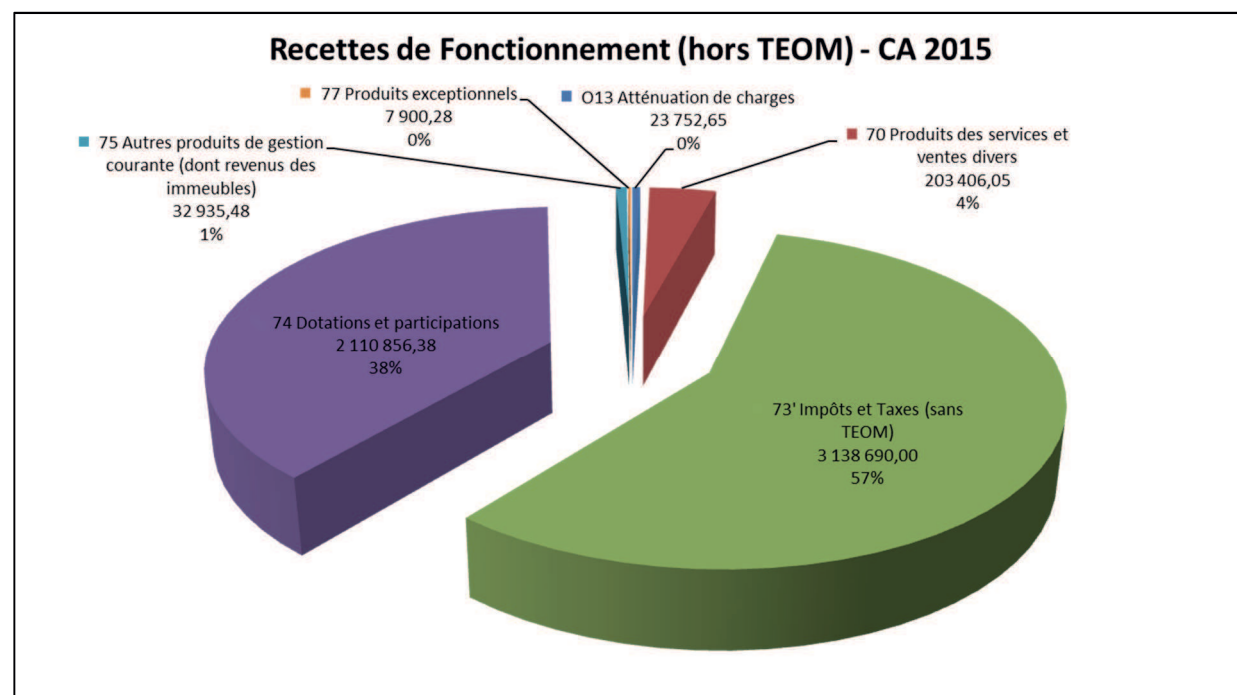
Répartition des prêts de matériels :

BANDEROLES		CHAPITEAUX		GRILLES	
Cavignac	2	Cavignac	6	Cavignac	
Cezac	1	Cezac	2	Cezac	1
Civrac de Blaye		Civrac de Blaye		Civrac de Blaye	3
Cubnezais	2	Cubnezais		Cubnezais	1
Donnezac	1	Donnezac	1	Donnezac	2
Generac	1	Generac		Generac	
Laruscade	4	Laruscade	1	Laruscade	3
Marcenais		Marcenais	1	Marcenais	
Marsas	2	Marsas	1	Marsas	
St Christoly	4	St Christoly	4	St Christoly	2
St Girons	6	St Girons		St Girons	
St Mariens		St Mariens	1	St Mariens	1
St Vivien		St Vivien		St Vivien	
St Yzan	6	St Yzan	1	St Yzan	
St Savin		St Savin	3	St Savin	6
Saugon	1	Saugon	1	Saugon	3

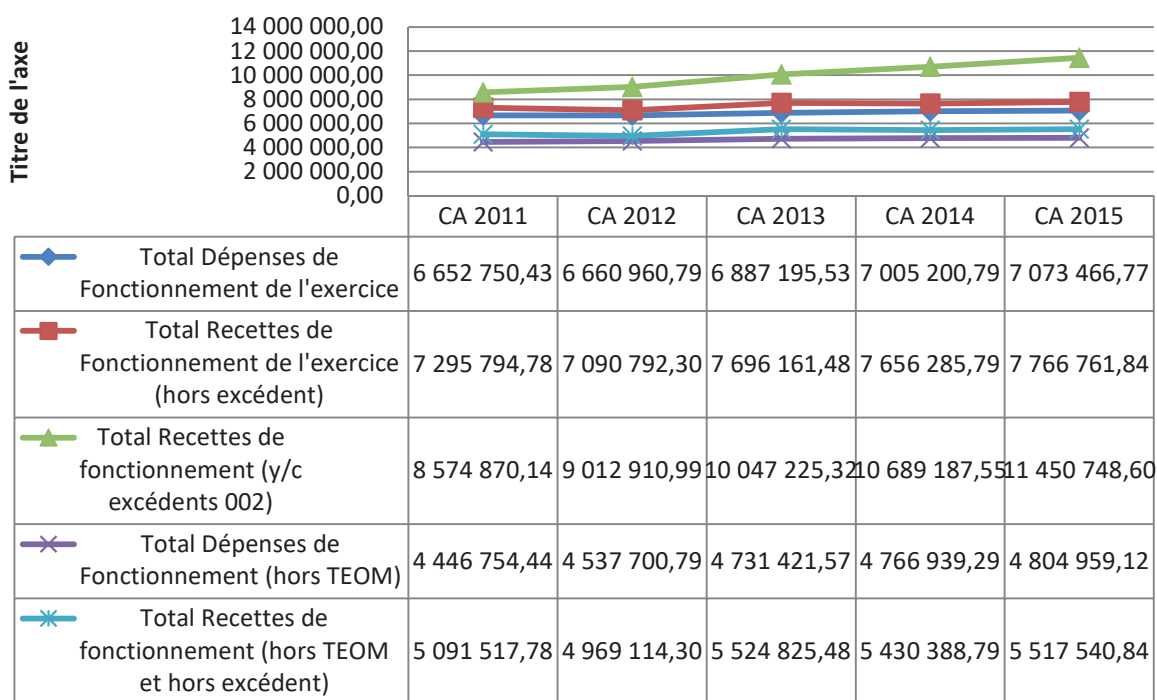
4. Finances



Le compte administratif 2015 se caractérise par des dépenses de fonctionnement évoluant de manière maîtrisée (+ 0.74% par rapport à 2014), et des recettes de fonctionnement augmentant davantage (+ 1.60 % par rapport à 2014). L'excédent de fonctionnement augmente en 2015 (+ 6.48 % par rapport à 2014) pour s'établir à un niveau satisfaisant : + 693 295 €.

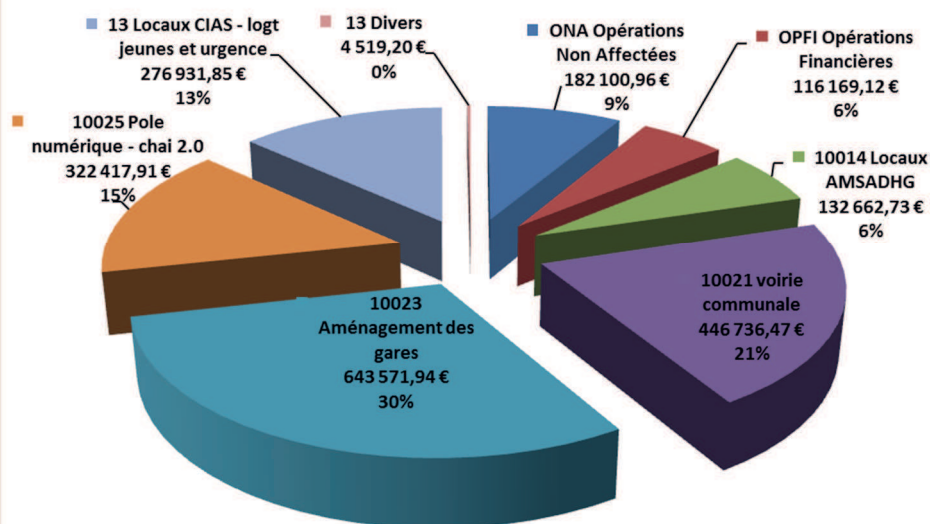


Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement de 2011 à 2015 - CCLNG



INVESTISSEMENT :

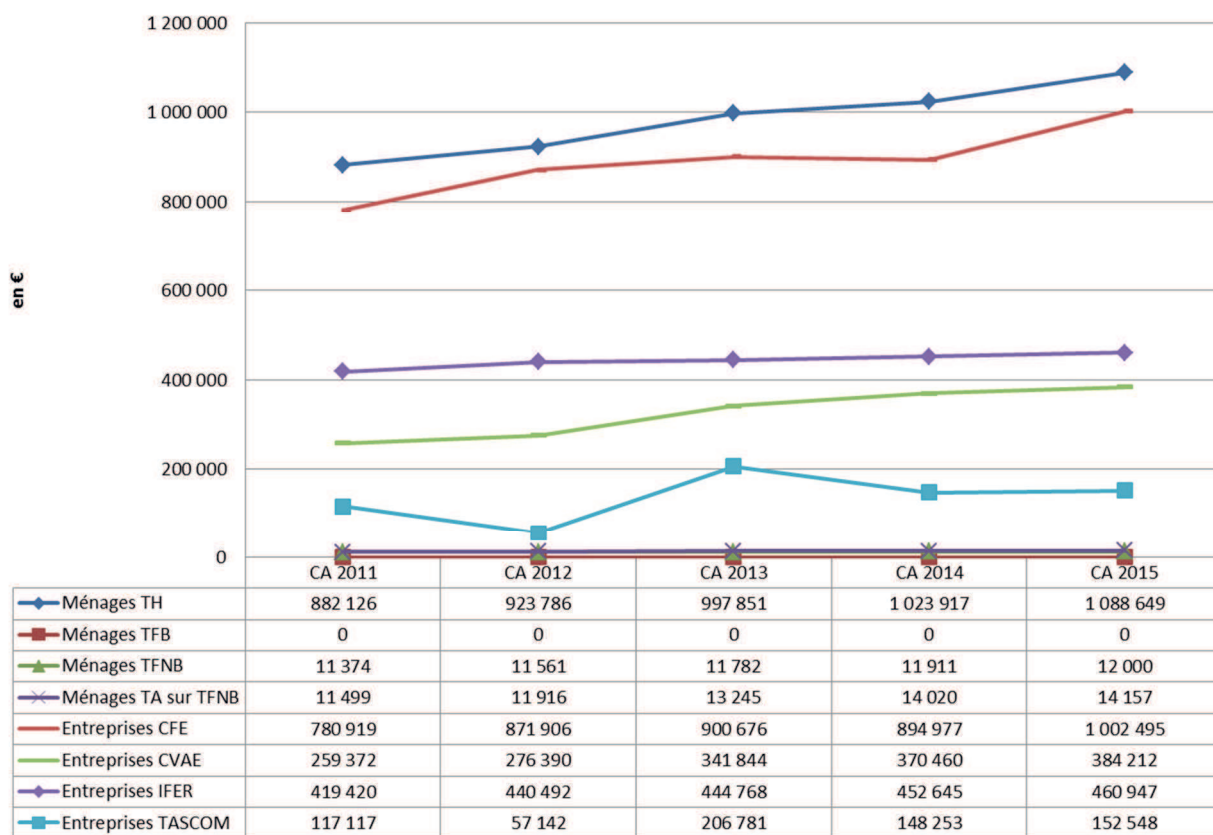
Dépenses d'Investissement - CA 2015 : 2 125 110 €



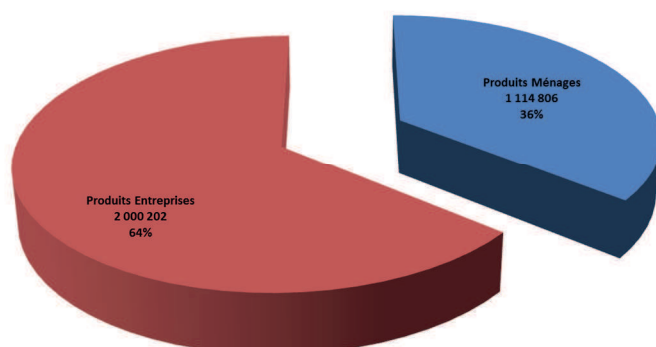
Hormis les travaux de voirie communaux, les opérations d'investissement les plus notables sont la réalisation des aménagements des gares à Saint-Yzan-de-Soudiac et Cavignac (30%), les travaux d'aménagement du Chai 2.0 à Marsas (15%), la réalisation des travaux dans l'ancienne brigade motorisée de gendarmerie à Saint-Yzan-de-Soudiac pour l'installation du CIAS, de logements pour les jeunes et un logement d'urgence (13%) et le démarrage des travaux de construction d'un local supplémentaire pour l'AMSADHG (6%).

LA FISCALITE :

Tab 21 : poids / évolution des produits de fiscalité ménages et entreprises de 2011 à 2015

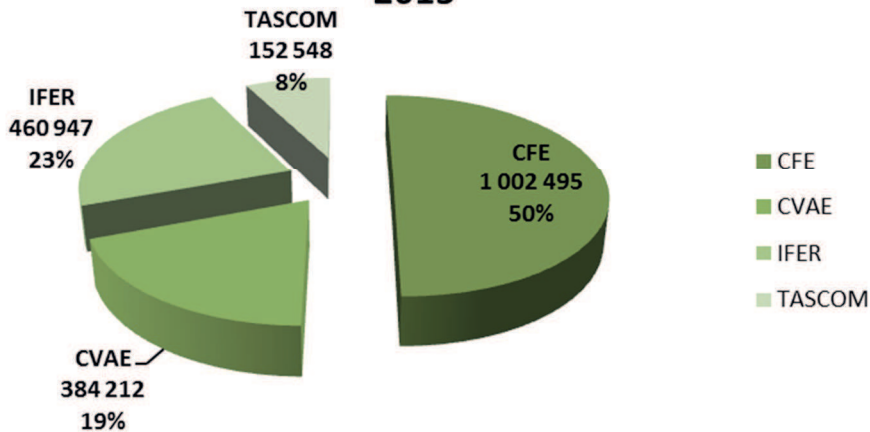


Tab 22 : Part fiscalité ménages (TH, TFNB) / entreprises (CFE, CVAE, IFER, TASCOM) - CA 2015



- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) correspond à la part foncière de l'ancienne taxe professionnelle. Le taux est fixé chaque année par le Conseil Communautaire. Le taux n'a pas évolué depuis son premier établissement.
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) concerne toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 152 500 €. La CVAE est reversée aux collectivités au niveau national à partir d'un taux unique (1,5% de la valeur ajoutée).

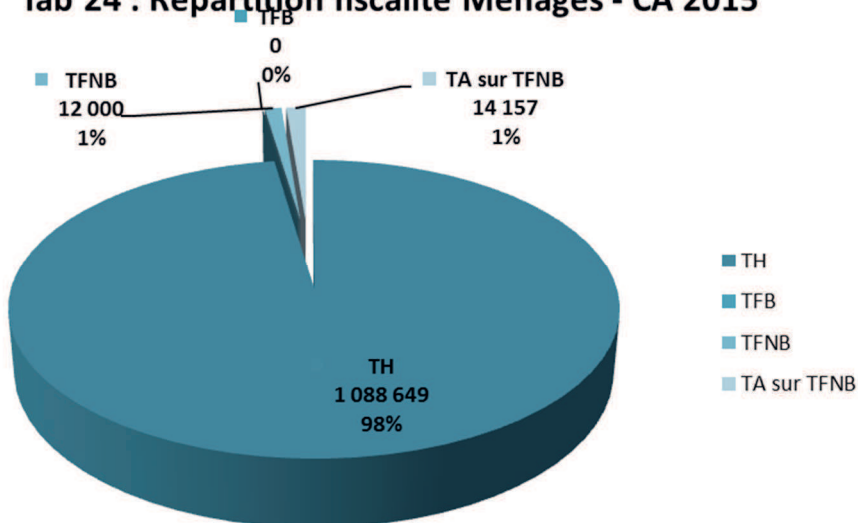
Tab 23 : Répartition fiscalité entreprises - CA 2015



- La Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) est versée par les entreprises commerciales exploitant une surface de vente au détail de plus de 400 m², et réalisant un chiffre d'affaires HT de plus de 460 000 €, selon une règle de calcul déterminée au niveau national. Sur le territoire, 8 entreprises sont redevables.

- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) est constituée de neuf composantes et concerne certains redevables exerçant leur activité dans le secteur de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications. Donnent lieu aux IFER sur le territoire de la CCLNG : les transformateurs électriques, principalement celui de Cubnezais, les stations radioélectriques et le parc photovoltaïque à Laruscade.

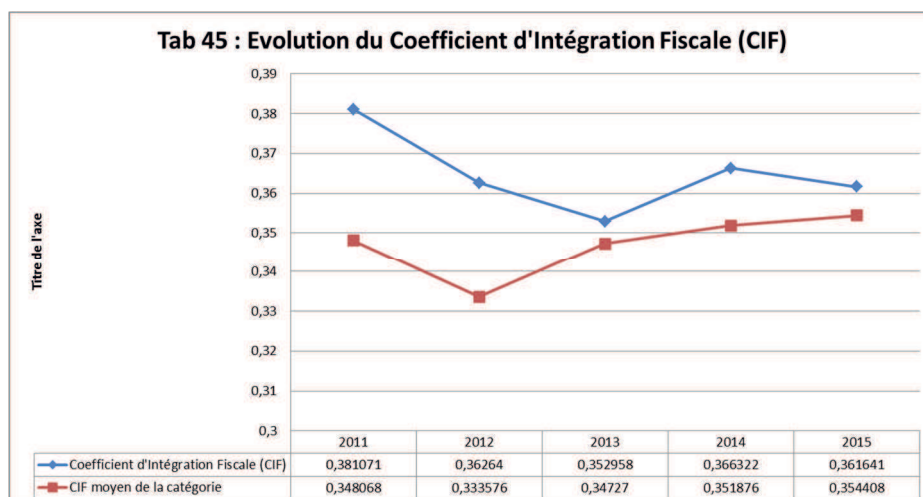
Tab 24 : Répartition fiscalité Ménages - CA 2015



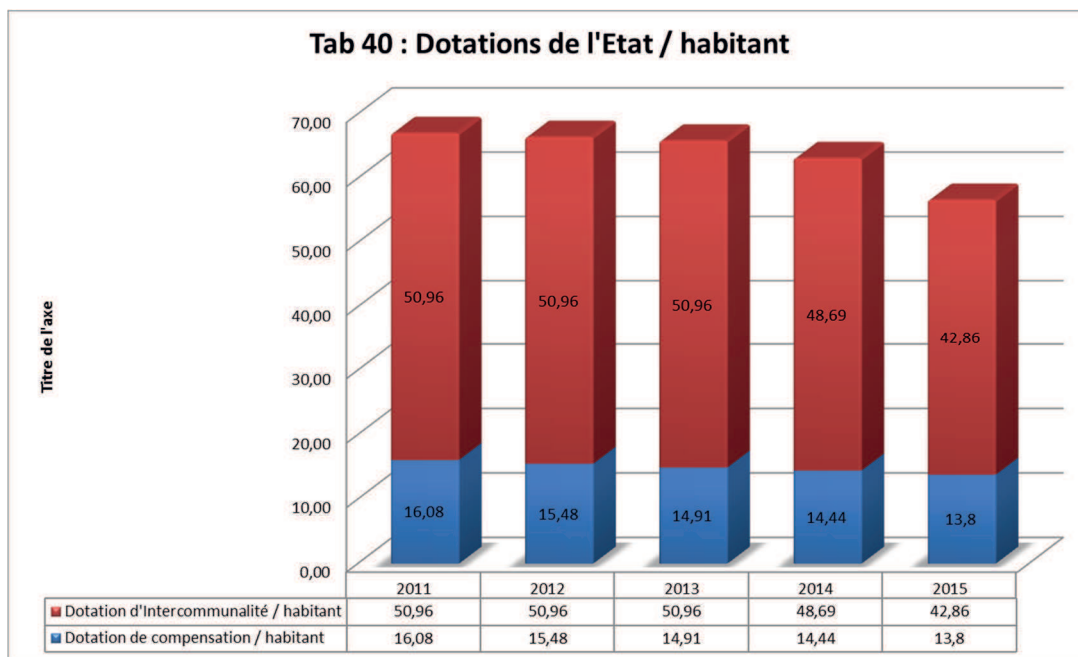
Depuis la suppression de la taxe professionnelle en 2010, et l'attribution des taxes locales sur les ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe additionnelle sur le foncier non bâti), la communauté de communes n'a pas fait évoluer les taux de ces taxes.

LE COEFFICIENT D'INTEGRATION FISCALE (CIF) :

Depuis 2011, le Coefficient d'Intégration Fiscale de la CCLNG, indicateur en partie structurant du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement communautaire, tend à baisser légèrement dans un contexte d'une absence de transfert de compétences réellement assurées par les communes, et de choix fiscaux divergents (stabilité des taux communautaires et hausse de certains taux communaux). A contrario, le CIF moyen des communautés de communes au niveau national tend à s'élever, signal d'intégrations communautaires plus approfondies à un niveau plus général.

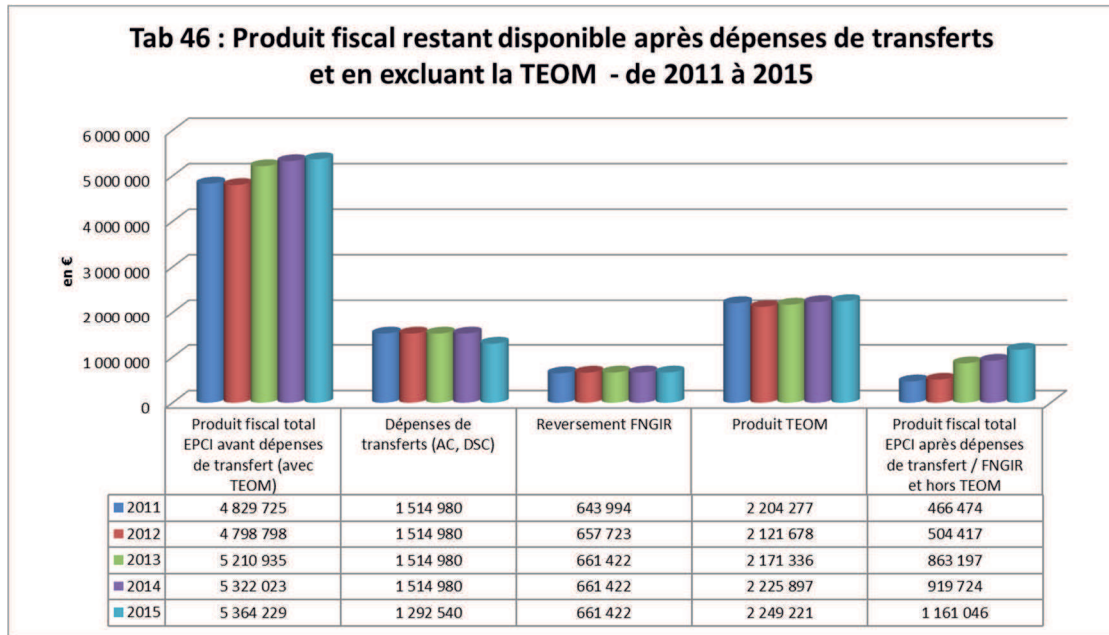


LES DOTATIONS DE L'ETAT :



Depuis 2011, les dotations de l'Etat sont en baisse en raison de la contribution des collectivités au redressement des comptes de l'Etat.

LE PRODUIT FISCAL DISPONIBLE



Le tableau montre la réalité budgétaire de la communauté de communes. En effet, une grande partie du produit fiscal perçu par la CCLNG n'est pas mobilisable pour financer les projets et services communautaires : reversements aux communes (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire), participation au FNGIR (Fonds de compensation mis en œuvre pour corriger les effets déséquilibrants de la réforme de la taxe professionnelle), participation à l'activité du SMICVAL). Seuls 22% des ressources fiscales perçues par la communauté de communes sont disponibles pour le fonctionnement de ses services et le financement de ses projets. Toutefois, ce taux est en progression depuis 2011 (+10%).

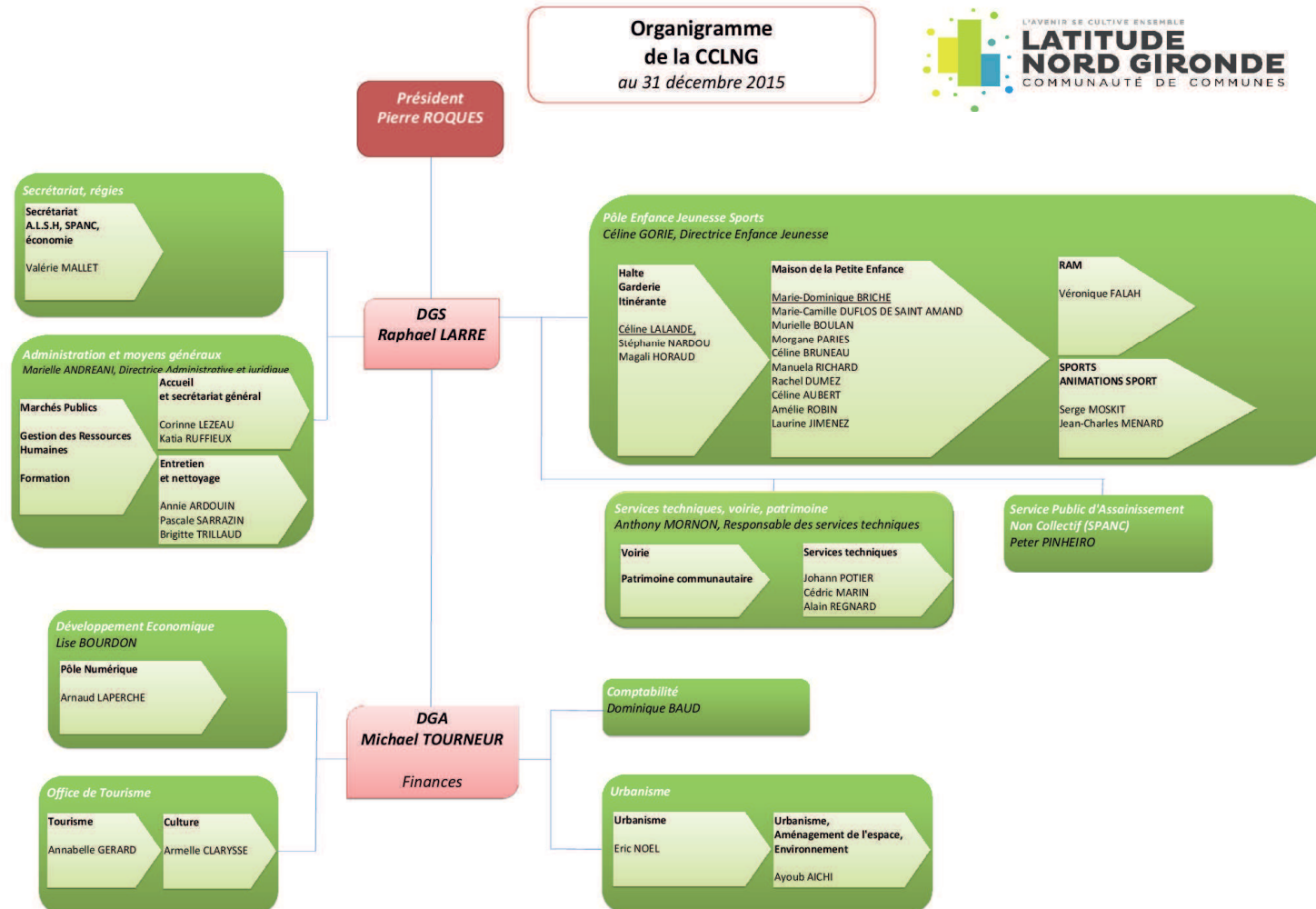
LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF):

Tab 48 : Détermination de la CAF - 01/02/2016

	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)					
Chap 70	207 210	205 016	215 741	205 672	203 406
Chap 73	4 829 725	4 798 798	5 210 935	5 322 023	5 387 911
Chap 74	2 184 813	2 023 468	2 185 188	2 096 009	2 110 856
Chap 75	40 160	38 556	31 263	27 848	32 935
Chap 77	0	11 576	6 490	2 438	7 900
Chap 013	35 735	13 377	37 293	2 293	23 753
Total RRF (1)	7 297 643	7 090 791	7 686 910	7 656 283	7 766 761
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)					
Chap 011	725 992	662 190	764 946	720 682	805 341
Chap 012	938 820	994 072	1 053 017	1 060 474	1 167 645
Chap 65	2 466 424	2 399 079	2 437 575	2 542 783	2 562 154
Chap 66	19 969	18 618	17 467	16 264	25 115
Chap 67	179 497	257 811	276 282	313 885	397 042
Chap 014	2 158 973	2 172 702	2 176 401	2 192 654	1 953 961
Total DRF (2)	6 489 675	6 504 472	6 725 688	6 846 742	6 911 258
CAF brute (3 = 1-2)	807 968	586 319	961 222	809 541	855 503
Excédent de fonctionnement (= 3 - chap 042)	644 893	429 829	799 724	651 085	693 295
Rembt de la dette en capital (4)	29 636	25 994	27 105	28 264	29 474
CAF Nette (= 3 - 4)	778 332	560 325	934 117	781 277	826 029
Taux de CAF (épargne brute) : CAF / Recettes de fonctionnement	11,07%	8,27%	12,50%	10,57%	11,01%
Annuité de la dette (emprunts : k + i)	49 605	44 612	44 572	44 528	45 569
Encours de la dette (dette au 31/12/N)	594 185	548 616	503 047	457 478	411 909
Capacité de désendetttement (en année) : encours dette / CAF brute	0,74	0,94	0,52	0,57	0,48

L'activité de la communauté de communes et le développement de nouveaux projets s'effectuent à un rythme soutenable qui assure une relative stabilité de sa capacité d'autofinancement sur cinq années d'observation. La capacité de désendetttement de la CCLNG demeure très favorable (6 mois en 2015).

5. Ressources Humaines



Effectifs au 31 décembre 2015

- 28 agents titulaires
- 8 agents non titulaires

SOIT UN TOTAL DE 36 AGENTS représentant 32 ETP (28 agents à temps plein et 8 à temps non complet)

La moyenne d'âge des agents de la communauté de communes est de 37 ans.

MASSE SALARIALE : 1 167 645 €

Arrivée de 6 nouveaux agents (un chargé d'instruction des autorisations d'urbanisme, un chargé d'instruction des autorisations d'urbanisme et Aménagement de l'espace, un animateur du Pôle Numérique, une directrice de halte-garderie, un agent social à la Maison de la Petite Enfance, un adjoint technique à temps non complet) pour 4 créations nettes de postes (Poste de chargé d'instruction des autorisations d'urbanisme, poste de chargé d'instruction des autorisations d'urbanisme et Aménagement de l'espace, poste d'animateur du Pôle Numérique, poste d'adjoint technique à temps non complet).

Répartition par catégories

- 6 agents de catégorie A (ou recrutés en tant que tel)
- 7 agents de catégorie B (ou recrutés en tant que tel)
- 23 agents de catégorie C

Autres agents

Quatre agents recrutés en contrat saisonniers ou en remplacement (deux maîtres-nageurs sauveteurs, agent d'accueil, agent social remplaçant).

Volet Carrières

- 3 nominations sur des postes de stagiaires (1 en catégorie B et 2 en catégorie C)
- 1 agent de catégorie B titularisé sur un poste d'Educatrice de Jeunes enfants
- 1 changement de grade dans la filière administrative
- 10 évolutions d'échelons

Absentéisme

Le nombre de jours d'absence pour maladie ordinaire s'est élevé à 251 jours (176 jours en 2015), concernant notamment trois agents (cumulant respectivement 56 jours, 43 jours et 36 jours), le reste des jours d'absence étant répartis entre les autres agents. Cela constitue une moyenne de 6.98 jours d'absence (4,77 jours en 2015 /// Moyenne nationale 2015 pour FPT : 9.2 jours – Etude SOFAXIS, juin 2016).

Le nombre de jours d'absence pour accident du travail s'est élevé à 32 jours ; il a concerné un agent.

Un agent a été concerné par un congé maternité, celui-ci n'ayant pas donné lieu à remplacement..

Formation

Depuis 2010, la communauté de communes met en place un Plan de Formation pour organiser les formations de ses agents. Dans ce cadre, 30 agents ont suivi une formation en 2015 pour un nombre total de journées de formation de 138,5 jours et 62 stages.

Action sociale

La Communauté de communes adhère au Comité National d'Action Sociale pour mettre en œuvre ses obligations en la matière.

En 2015, 31 agents ont eu recours à une ou plusieurs prestations pour un total de 4 605.00 €.

Demandes de stage

La Communauté de Communes a reçu 35 demandes de stages et a accueilli 23 stagiaires au cours de l'année, dont 15 dans ses structures Petite Enfance, 7 stagiaires sur des fonctions administratives à Maison de la CCLNG ou à l'Office du Tourisme et un stagiaire au sein des services techniques.

6. Communication

L'année 2015 a été marquée par un important travail de rénovation de l'image de la CCLNG.

La première phase de travail, de mars à avril 2015, a consisté à déterminer une nouvelle dénomination pour la communauté de communes, son précédent nom étant attaché à l'ancien canton de Saint-Savin, disparu en 2015 avec le renouvellement de l'assemblée du Département. Accompagné par une agence de communication, le Conseil Communautaire a décidé, lors de sa séance du 8 avril 2015, sur proposition du groupe de travail « Communication » élargi, de dénommer la communauté de communes « Latitude Nord Gironde ».

Ce changement de dénomination s'est accompagné de la définition d'une nouvelle identité visuelle (logotype et charte graphique), assortie d'une signature « L'avenir se conjugue ensemble » affirmant les valeurs partagées de la coopération intercommunale sur le territoire.



La deuxième phase du travail de rénovation de l'image de la CCLNG, d'avril à septembre 2015, a donné lieu à la mise en place d'un nouveau site internet de la CCLNG afin de :

- Forger une identité visuelle forte, moderne et positive de la Communauté de Communes, s'imposant à l'œil, et permettant une identification rapide, sans lecture ;
- Promouvoir le territoire de la Communauté de Communes ;
- Présenter la Communauté de Communes, ses services, ses activités et son fonctionnement ;
- Fournir des informations pratiques et administratives sur la Communauté de Communes et ses services ;
- Améliorer la visibilité et la reconnaissance du territoire ;
- Etablir un nouveau mode de relation, plus moderne et efficace avec les habitants, les usagers, les entreprises et les touristes.



DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS POUR MON QUOTIDIEN



À LA UNE



Integer posuere erat a ante venenatis dapibus posuere velit aliquet.

TRANSPORTS
Praesent commodo cursus magna, vel scelerisque nisl consectetur et. Nulla vitae elit libero, a pharetra augue [...]

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS

AGENDA

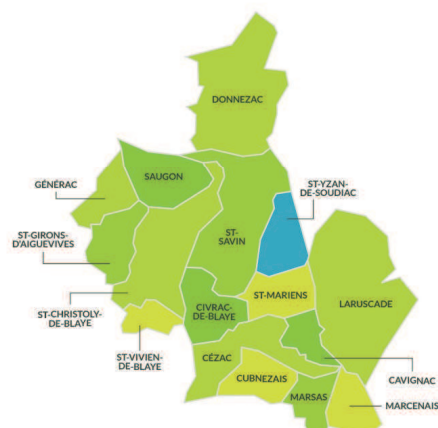
21 AVR Nullam quis risus eget urna mollis ornare vel eu leo. [+](#)
MUSIQUE

23 AVR Donec sed odio dui. [+](#)
SPORT

05 MAI Nullam quis risus eget urna mollis ornare vel eu leo. [+](#)
THÉÂTRE | ASSOCIATIONS

VOIR TOUT L'AGENDA

DÉCOUVREZ LES VILLES CONSTITUANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SAINT-YZAN DE SOUDIAC

CHIFFRES-CLÉS
2 071 habitants
1 114 ha - Altitude 46 m

MAIRE
Maire : M. ROQUES
162 av Gén de Gaulle
33920 SAINT YZAN DE SOUDIAC
Tél. : 05 57 58 91 10
Courriel : commune-styzan.de.soudiac@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - mercredi de 9h00 à 12h00 - 1^{er} et 3^{em} samedi de 9h00 à 12h00.

DÉCOUVRIR LA COMMUNE [+](#)

PUBLICATIONS

[Magazine Inter-communal](#)
[Rapport d'activités](#)
[Annuaire des associations](#)
[Annuaire des entreprises](#)
[Marchés Publics](#)

VOIR TOUTES LES PUBLICATIONS

S'INSCRIRE

E-newsletter
Pour recevoir toutes les actualités de la CDC,
inscrivez-vous ici :

Votre email [OK](#)

NOUS CONTACTER

Maison de la CDC - BP8
33920 Saint Savin
Tél. : 05 57 58 98 87
Fax : 05 57 58 97 98
Mail : contact@latitudenordgironde.fr

Plateforme Extranet

A la demande d'un certain nombre d'élus communautaires, a été mis en place, avec le concours technique du syndicat Mixte Gironde Numérique, une plateforme Extranet dédiée aux élus membres du Conseil Communautaire, Bureau et commissions thématiques, permettant d'être alertés au plus tôt des réunions des instances auxquelles ils participent et d'accéder à une base documentaire des divers travaux de celles-ci.

Dématérialisation

A compter d'octobre 2015, a été mise en place, avec le concours technique du syndicat Mixte Gironde Numérique, la dématérialisation par voie électronique des convocations aux séances de Conseil et de Bureau communautaires. Cette action s'inscrit dans une démarche générale de modernisation de l'administration et d'amélioration du droit à l'information des élus, et également dans le respect des dispositions prévues par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui réclame que les collectivités locales s'engagent à diminuer de 30 % d'ici 2020 leur consommation de papier bureautique.

Magazines communautaires

La communauté de communes a publié trois magazines communautaires (Le Mag') en 2015 :

- Mag n° 25 (Juillet 2015) : Lancement de la saison touristique et nouveautés sur la Base de Loisirs des Lacs du Moulin Blanc, présentation de la commune de Cézac, programme culturel de l'été, travaux de la CCLNG, etc.
- Mag n° 26 (Octobre 2015) : Services à la personne de la CCLNG (Petits Travaux, A.L.S.H), présentation de la commune de Civrac-de-Blaye, coopérative de construction de l'Estuaire, nouveau site Internet, etc.
- Mag n° 27 (Décembre 2015) : Création du Centre Intercommunal d'Action Culturelle, présentation de la commune de Cubnezais, prix d'Innovation Sociale pour le CIAS, nouveau site Internet, etc.

PROJETS et SERVICES

ADMINISTRATION GENERALE

OPTIMISATION DES DOTATIONS DE L'ETAT / PACTE FINANCIER

Consécutivement au Pacte Intercommunal, la mise en place d'un groupe de travail « Finances » permet de mener une réflexion sur l'optimisation des dotations de l'Etat dans un contexte de réduction de celles-ci, les collectivités étant également appelées à participer au redressement des comptes publics. De nombreuses simulations ont été produites avec pour objectif de permettre une augmentation du CIF et accroître ou, au moins limiter, la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Sans aucune action volontariste, la baisse de dotation à échéance de 2017 est estimée à environ 400 000 €, sur une dotation d'intercommunalité actuelle de 1 116 039 €.

En 2015, la réflexion se poursuit avec :

- La rencontre des conseils municipaux pour présenter les mécanismes financiers qui déterminent la dotation d'intercommunalité, les liens financiers entre les Communes et la Communauté de Communes
- L'élaboration d'un dispositif de fonds de concours à destination des communes (5 000 € par commune à mobiliser sur les exercices 2015 ou 2016) afin de sensibiliser à la démarche et de développer ce moyen d'intervention dans les prochaines années.

MUTUALISATION DE SERVICES



En juin 2015, la CCLNG a adopté son schéma de mutualisation proposant 4 axes d'actions :

- Commande publique (assistance à la passation de marchés à procédure, groupements de commande) ;
- Services Techniques ;
- Service Informatique ;
- Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme.

Ces axes d'actions ont donné lieu à de premières démarches :

- Commande Publique : démarrage d'un premier groupement de commandes pour les marchés d'assurances ;
- Services Techniques : mise en place d'un groupe de travail regroupant 5 communes et la CCLNG (Civrac-de-Blaye, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac) afin de configurer la création d'un service technique commun ;
- Service Informatique : définition des modalités de mise en place d'un service informatique commun, en partenariat avec le Syndicat Mixte Gironde Numérique, en vue d'un déploiement au printemps 2016 ;
- Service d'Instruction des Autorisations d'Urbanisme : Démarrage du service en juin 2015 (Cf. p.27)

EXTENSION DE LA MAISON DE LA CDC

A la suite de la définition des caractéristiques techniques et définition des besoins (bureaux, salles de réunion, réfectoire pour les agents, local d'archives et autres aménagements (extension des capacités de stationnement déplacement de l'aire de services de camping-cars, aménagement du carrefour « rue des vignes » et la route départementale, valorisation patrimoniale du moulin)), la CCLNG a confié une mission d'étude de faisabilité (proposition d'un plan de masse et estimation des travaux) au CAUE de Gironde.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

URBANISME

ENVIRONNEMENT

DEVELOPPEMENT DURABLE

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DE HAUTE GIRONDE

- En juin 2015, clôture de la phase de diagnostic.
- Démarrage de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), définissant les grands objectifs d'aménagement du territoire, en juillet 2016.

AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA GARE DE SAINT-MARIENS/SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC ET DE LA HALTE TER DE CAVIGNAC



A compter de septembre, démarrage des travaux organisés en deux phases :

- Phase 1 : Aménagement de la place TER à Cavignac et de l'ilot sud de la gare de Saint-Yzan-de-Soudiac (ancien dépôt de marchandises) pour une durée estimée à 5 mois ;
- Phase 2 : Aménagement de la place du à Saint-Yzan-de-Soudiac pour une durée estimée à 3 mois.

Coûts des travaux :

Halte TER Cavignac : 186 935 € HT
 Gare Saint-Mariens/Saint-Yzan-de-Soudiac (Place du 8 mai 1945) : 331 703.98 € HT
 Gare Saint-Mariens/Saint-Yzan-de-Soudiac (Ilot sud) : 263 098.90 € HT
Subvention Conseil Régional d'Aquitaine : 510 051 €

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

25 propriétaires occupants (PO /// Baisse de l'ordre de 36% par rapport à 2014) et aucun propriétaire bailleur (PB /// 1 dossier en 2014), représentant 467 830 € TTC de travaux programmés, bénéficiant de subventions d'un montant global de 303 642 €, soit un taux moyen de 65% par opération. Les subventions versées par la communauté de communes représentent un budget global de 3 500 € (versement sur les exercices 2015 et 2016), soit 1.20 % des montants de subvention totaux.

	Bénéficiaires OPAH		Bénéficiaires OPAH		Bénéficiaires OPAH
Cavignac	2	Laruscade	4	St Mariens	2
Cézac	1	Marcenais	0	St Savin	3
Civrac	1	Marsas	2	St Vivien	2
Cubnezais	2	St Christoly	0	St Yzan	1
Donnezac	2	St Girons	2	Saugon	0
Générac	1			Total	25

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

A compter du 1^{er} septembre, changement du gestionnaire (société VAGO) suite à l'attribution de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP).

- Nombre de familles ayant stationné sur l'aire : 15
- Environ 44% des personnes ont moins de 18 ans - Taux d'occupation : 94 % (49% en 2014)
- Durée de séjour : 32 % des séjours durent moins de 3 mois (contre 88% en 2014).

Scolarisation d'une dizaine d'enfants sur les 4 écoles du territoire (Cavignac, Cézac, Saint-Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac).

NATURA 2000



- Participation et promotion du dispositif pour le site « Marais du Blayais » et « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » (Donnezac, Générac, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Girons-d'Aiguevives, Saint-Savin, Saugon)
- Participation aux démarches d'élaboration des Documents d'Objectifs (DOCOB) Natura 2000 du site « Vallée et Palus du Moron » (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Vivien-de-Blaye) et du site « Vallées de la Saye et du Meudon » (Cavignac, Laruscade, Marcenais, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac). Sur ce dernier dispositif, la CCLNG, associée aux communes concernées a obtenu la révision du zonage initialement envisagé afin de préserver des projets de développement économique, notamment à proximité de la RN10.

L'ensemble des communes de la CCLNG est concerné par un réseau Natura 2000 et par l'animation de celui-ci.

SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

- Répartition des 116 demandes instruites pour le compte des 9 communes adhérentes du 1^{er} juillet (date de démarrage du service) au 31 décembre 2016 :
 - o 2 certificats d'urbanisme a (CUa) ;
 - o 5 certificats d'urbanisme b (CUb) ;
 - o 59 déclarations préalables (DP) ;
 - o 49 permis de construire (PC) ;
 - o Un permis de démolir (PD).

La participation financière des communes au service commun est prélevée sur l'attribution de compensation (13 090 €).

- Six communes ont fait appel au service sur les permissions de voirie et alignements, générant 42 demandes :
 - o 23 certificats d'alignement ;
 - o 6 alignements individuels ;
 - o 13 permissions de voirie / travaux

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZONE D'ACTIVITES DU PONT DE COTET

- En octobre, signature du compromis de vente pour la commercialisation du dernier lot disponible sur la ZA (1 485 m²) au profit de l'entreprise de Monsieur Gérard ESTEVE (tôlerie - soudure inox).

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE LA TUILERIE & DU PONT DE COTET V

- Suite au dépôt du dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées auprès du Conseil National de Protection de la Nature (CNP), une investigation sur site du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique a révélé la présence de deux espèces de papillons protégées et de leur plante hôte. La DREAL conseille à la CCLNG de réaliser une analyse environnementale du site sur un cycle naturel complet.
- En juin, signature de l'acte notarié avec la SCI RFB en vue de l'implantation d'une entreprise de stockage et vente de produits et aliments pour le bétail.

ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE

- En février, restitution de l'étude de marché « flash » en vue d'examiner les conditions d'implantation d'un projet hôtelier sur le lot de 6 093 m², jouxtant la RN 10. Cet outil d'aide à la décision était souhaité par les groupes hôteliers afin d'obtenir une première étude d'opportunité.
- En mars, signature de l'acte de sous seing privé avec la SARL Terra Novella pour la vente du lot de 3 457 m². L'obtention du permis de construire a ensuite permis au porteur de projet de débiter la commercialisation des cellules à vocation commerciale, sachant que de celle-ci dépendrait le lancement de la construction, lorsque la moitié de la superficie serait vendue.

NOUVEAUX ESPACES ECONOMIQUES

Réflexion, menée par un Groupe de Travail, sur la valorisation des espaces fonciers potentiellement intéressants d'un point de vue économique le long de la RN 10. Sont concernées les communes de Cavignac, Cézac, Laruscade, Marsas, Saint-Mariens et Saint-Yzan-de-Soudiac, ainsi que la commune de Saint-Vivien-de-Blaye dont le document d'urbanisme prévoit des espaces économiques en bordure de la RN137.

L'objet initial de la réflexion a porté sur le repérage des espaces pouvant accueillir, à moyen ou long terme, de l'activité économique et l'opportunité de communiquer sur ces futures zones. Considérant l'aspect environnemental comme élément indispensable d'aide à la décision quant à l'aménagement de zones d'activités, est lancé, au préalable, un inventaire faune, flore et zones humides sur les espaces identifiés.

RESTAURANT DES LACS

Suite au choix, fin 2014, du projet porté par Monsieur DEROUINEAU, le restaurant nouvellement nommé "La popote du Lac" a ré-ouvert ses portes le 1^{er} avril 2015.

POLE NUMERIQUE

- En septembre, démarrage des travaux d'aménagement, pour une durée estimée à 8 mois, pour un montant de 670 450.61 € HT
- Fin juillet, recrutement d'Arnaud LAPERCHÉ, en qualité d'animateur du Pôle Numérique afin de mettre en œuvre la promotion de l'équipement, de préparer de manière concertée (avec élus et futurs usagers) son fonctionnement, de suivre les travaux et concevoir l'organisation des espaces.
- Choix du nom de ce service, à destination des habitants et entreprises : Le Chai 2.0, référence au passé du bâtiment et à la vocation numérique de l'espace.

CREATION D'UNE COOPERATIVE DE CONSTRUCTION

La relance du projet a permis de réunir hebdomadairement 7 artisans, dont 6 du territoire de la CCLNG, en présence de la Chambre des Métiers d'Aquitaine. Après avoir balayé l'ensemble des questions que peut soulever un tel projet pour chacun d'entre eux, avec l'appui du service Développement Economique de la CCLNG, ceux-ci ont décidé de s'associer pour créer la Coopérative du Bâtiment de l'Estuaire, proposant une offre commerciale de la rénovation à de la construction (bâtiment et maison) avec un savoir-faire local, un service de proximité et une réactivité optimale, autorisée par une organisation et un ancrage sur le territoire.

L'inauguration de cette nouvelle entreprise, dont le siège est fixé à Saint-Savin, s'est tenue le 22 septembre 2014 dans les locaux de la CCLNG.

GROUPEMENT DE PRODUCTEURS

Initiation, par le service Développement Economique et l'Office de Tourisme d'échanges, avec un petit groupe de producteurs volontaires, sur l'opportunité d'un nouveau mode de commercialisation de leurs produits sur le territoire, en circuits courts. Avec la participation de la Chambre d'Agriculture, dont l'expertise (notamment sur les drive fermiers) a permis de mettre en lumière les incertitudes et le manque de producteurs de produits d'appels (viande notamment) pour sécuriser et viabiliser le projet, les échanges ont montré l'importance d'un engagement professionnel fort et la nécessité de structurer financièrement le projet.

PLATEFORME ECONOMIE EMPLOI - CADET

En 2015, suite aux réflexions engagées dans le cadre des Etats Généraux de l'Emploi, le Pays de la Haute Gironde a eu l'opportunité de signer un Contrat Aquitain pour le Développement des Emplois sur les Territoires (CADET) avec l'ancienne Région Aquitaine. Cet outil permet au territoire de bénéficier d'une ingénierie supplémentaire avec un agent mis à disposition par Aquitaine Développement Innovation (ADI) et de fonds d'intervention bonifiés de la part de la Région, au service d'une stratégie territoriale en cours de définition.

SERVICES TECHNIQUES

VOIRIE

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SERVICES TECHNIQUES DE LA CCLNG ENTRETIEN SITES et BATIMENTS INTERCOMMUNAUX

BATIMENTS :

- Principales opérations d'investissement :
 - Aménagement des locaux du CIAS, de logements pour les jeunes et d'un logement d'urgence (Livraison en novembre 2015) : 274 983 € HT
Mise en œuvre par les services techniques de la CCLNG de l'installation du mobilier et divers aménagements/entretiens extérieurs (installation d'une marquise et d'une dalle béton devant entrée « salle de réunion », peinture sur mur extérieur, nettoyage cour intérieure)
 - Travaux de restructuration intérieure des locaux de l'AMSADHG (Livraison en avril 2015) : 91 282,27 € HT



- Principales opérations de maintenance :
 - **Office de Tourisme :** Installation d'une unité de climatisation dans la « boutique » ;
 - **Maison de la Petite Enfance :** Remplacement d'un « brise soleil » défectueux par un volet roulant, remplacement du portail d'accès au « jardin d'enfants » et création d'un portillon, réfection d'une partie de l'enrobé du parking
 - **Ancienne BMO - Bâtiment arrière :** Raccordement au réseau de gaz naturel des locaux

BASE DE LOISIRS DES LACS DU MOULIN BLANC :

- Défense incendie : aménagement d'une rampe d'accès aux véhicules de défense contre l'incendie (point de puisage à proximité parking du restaurant)
- Wakeboard : réalisation d'une tranchée pour enfouissement réseaux
- Wakeboard : terrassement pour implantation local – Travaux réalisés en régie (Commune de Saint-Christoly-de-Blaye et services techniques CCLNG)
- Point d'accueil NATEA : réalisation d'une tranchée pour desserte télécom du bungalow (proximité anciens sanitaires - Travaux en régie (Commune de Saint-Savin et services techniques CCLNG)



- Mobilier : Implantation de tables de pique-nique (4), de bancs (4) et de corbeilles en bois (10) - *Travaux en régie (services techniques CCLNG)*
- Local sanitaires : fin de l'opération de rénovation entamée en 2014 - *Travaux en régie (services techniques CCLNG)*

- **Répartition globale de l'activité des services techniques** : 50% base de Loisirs, 20% bâtiments et espaces-verts intercommunaux, 10% entretiens ZA, ZAC, Aire de Covoiturage, 10% logistique diverses manifestations, 5% Banque alimentaire, 5% autres

- **Acquisition matériel** : Tracteur agricole d'occasion CASE 2140 (en remplacement du RENAULT 70) et Tondeuse autoportée ETESIA Hydro 100 (en remplacement de la débroussailluse autoportée ETESIA AV 85)

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

- Contrôles de bon fonctionnement (campagne 2012-2018) :
 - o Commune de Laruscade (résiduel de 45 installations)
 - o Civrac de Blaye (188 installations contrôlées)
- Contrôles suite à une cession : 61 Contrôles effectués
- Contrôles neuf et réhabilitation : 68 Examens de conception et 42 Contrôles de bonne exécution.

MARCHE DE VOIRIE

(Maîtrise d'ouvrage déléguée & maîtrise d'œuvre de travaux communaux)



- Maîtrise d'œuvre : Phase projet :
98 devis estimatifs établis pour 11 communes + CCLNG : 892 870 € TTC
- Maîtrise d'œuvre : Phase travaux :
59 chantiers réalisés pour 9 communes + CCLNG : 563 332 € TTC
(+ 22,25 % par rapport à 2014)

TOURISME

ACTIVITE GENERALE DE L'OFFICE DE TOURISME

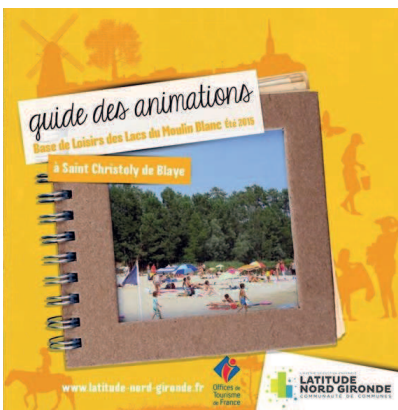


- Accueil de 3 700 personnes ;
- Préparation de la mise en place d'une taxe de séjour sur le territoire à compter du 1^{er} janvier 2016 (communication et conception d'outils à destination des hébergeurs)
- Ouverture d'un point information aux lacs du Moulin Blanc en juillet et août
- Accueil de 11 expositions artistiques, pour une fréquentation d'environ 450 visiteurs
- Accompagnement au classement de deux hébergements touristiques ;
- Conseil auprès de 2 porteurs de projet d'hébergement (location saisonnière, chambres d'hôtes)

COMMUNICATION ET EDITIONS

- Edition du guide touristique 2015 et du guide des animations trimestriel (4) ;
- Renforcement de l'utilisation de la Base de données Sirtaqui par la création de formulaires de mise à jour en ligne et d'une entrée des boucles de randonnée ;
- Mise à jour du site Internet des producteurs ;
- Finalisation d'un deuxième livret vélo Rand'Enigmes sur Civrac de Blaye et Saint Vivien de Blaye.

BASE DE LOISIRS DES LACS DU MOULIN BLANC



L'Office de Tourisme travaille sur la valorisation de la Base de Loisirs des Lacs du Moulin Blanc en l'aménageant et en y développant des animations. Il promeut le site à travers ses différents outils de communication.

- Mise en place d'un accueil pour délivrer des informations touristiques du territoire ainsi que des activités proposées sur le site ;
- Edition d'un guide spécifique aux animations des lacs du Moulin Blanc ;
- Mise en place d'un programme d'animations nature à destination des enfants ;
- Mise en œuvre d'animations thématiques, en partenariat avec l'association Califourchon (4 week-ends) ;
- Accompagnement à l'ouverture du Castor Wake Park ;

ACTIONS EN COLLABORATION AVEC LES 5 OFFICES DE TOURISME DE LA HAUTE GIRONDE ET ACTIONS ENVERS LES PRESTATAIRES

- Coordination technique dans le cadre de la mise en place de la taxe de séjour ;
- Suivi de la candidature du territoire de la Haute Gironde et de l'ensemble des prestataires éligibles, au label National Vignobles et Découvertes en lien avec le lancement de la Route du vin en Blaye et Bourg ;
- Travail commun au Pays de Haute Gironde sur l'édition du Guide de l'été « Que faire en Haute Gironde » ;
- Mise en place d'un programme de cinq rencontres autour du numérique à destination des prestataires

CULTURE

CREATION D'UN CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION CULTURELLE (CIAC)

Etude de faisabilité en vue de la création d'un CIAC, en partenariat avec l'IDDAC pour une assistance à maîtrise d'ouvrage donnant lieu à la rédaction du projet culturel territorial de la CCLNG. Celui-ci constitue le socle du CIAC créé par délibération en décembre 2015



SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

- Partenariat s'appuyant sur les « chèques musique » (350 € par jeune du territoire s'inscrivant dans l'une des 3 écoles du territoire) :

- o 188 enfants bénéficiaires sur 2014/2015 ;
- o 193 bénéficiaires sur l'année 2015/2016 (+ 2.7%)

- Participation des trois écoles à la Fête de la Petite Enfance à Laruscade (mai)

ANIMATION CULTURELLE

- Mars, Mai : « Petites scènes », en partenariat avec l'IDDAC (Organisation des concerts sur le territoire en lien avec les communes) : deux concerts sur les communes de Saint-Mariens et Marsas pour une participation moyenne de 120 spectateurs.

- Juillet et août : Programmation Zest'ivales proposant Théâtre (Saint-Yzan-de-Soudiac - 120 personnes), concert (Saint-Christoly-de-Blaye - 100 personnes), Nuit des Etoiles (Marcenais - 60 personnes) et Cinéma de plein air (Laruscade - 220 personnes), « Lire en Short » en partenariat avec Préface sur la Base de Loisirs des Lacs du Moulin Blanc (50 personnes)



LECTURE PUBLIQUE – ANIMATION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES



- Organisation des ateliers de lecture publique: échange de savoirs et d'informations, suivi des projets et actions du réseau

- Mutualisation de l'animation culturelle: organisation d'animations communes

- Printemps des Poètes: création d'un projet « POÉSIE PAS PEUR ! » sous forme d'ateliers de mise en voix et en scène impliquant 4 groupes d'enfants et d'adultes aboutissant à un spectacle étoffé par la participation de comédiens (150 personnes) ;

- Livres en Citadelle: 4 accueils auteurs dont un à la Maison de la Petite Enfance à Cavignac (150 participants)

- Gestion du fonds et mutualisation du fonds intercommunal: acquisition de 235 ouvrages répartis dans les 6 bibliothèques et création d'un moyen d'animation collectif à destination des enfants fréquentant chaque bibliothèque

- Formation: organisation d'une formation de perfectionnement sur le logiciel de gestion des bibliothèques.

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)



Partenariat avec l'association « CLAP - Champ de Foire » dans le cadre du dispositif EAC « Tout un Cirque »: mise en œuvre d'une coordination logistique et administrative pour la participation de trois classes du territoire (deux classes de l'école de Cézac et une classe de l'école de Cubnezais)

ENFANCE JEUNESSE SPORTS

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Nombre de jours d'ouverture : 225, soit 2475 heures

Nombre d'enfants accueillis : 78, dont 3 suivis par la PMI

Nombre d'heures de présence : 42 515 heures (+ 6.11%)

Taux d'occupation : 76,47% (réel - 73,37% en 2014) - 84,70 % (facturé - 85,58 % en 2014)

Nombre d'enfants ayant une tarification inférieure à 1 € : 33 (21 en 2014)

Nombre d'enfant bénéficiaire de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé : 1

Faits marquants 2015 :

- Accueil d'un enfant porteur de handicap à temps plein, avec mise en place de réunion de concertation avec toute l'équipe du SESSAD de CENON. Intervention d'une kinésithérapeute et d'une psychomotricienne, une fois par semaine
- Accueil d'urgence d'un enfant dont l'assistante maternelle était en formation pendant 15 jours en octobre 2015
- Baisse des demandes de dossiers d'entrée en crèche pour la rentrée 2015 avec 9 demandes pour 6 places chez les bébés, 6 demandes pour 2 places chez les moyens, et 5 demandes pour 4 places chez les grands. Nombreuses demandes pour 1 ou 2 jours.

HALTE GARDERIE ITINERANTE

Nombre de jours d'ouverture : 190 soit 1520 heures

Nombre d'enfants inscrits : 78

Nombre d'heure de présences des enfants : 12455 heures (+9,68%)

Taux moyen d'occupation de l'équipement : 80,58 % (réel) - 84,73 % (facturé)

Nombre d'enfants dont la tarification inférieure à 1 € : 46 (32 en 2014)

Faits marquants 2015 :

- Arrivée d'une nouvelle directrice en septembre
- Collaboration plus étroite avec la PMI et assistante sociale du département

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Nombre de jours d'ouverture : 170 jours

Nombre de contacts : 1354 au total (+11,4%), dont 204 AM et 194 familles différentes

Nombre d'assistantes maternelles différentes ayant participé aux animations : 54, dont 35 de manière régulière (3 à 4 fois/mois)

Faits marquants 2015 :

- Mise en place de trois sessions de formation dans le cadre du congé personnel de formation : Gestion du stress et relaxation (12 participantes), Proposer des activités à moindre coût (10 participantes), S'occuper d'un enfant en situation d'handicap (12 participantes)
- Intervention de Mme ARCHAMBEAU, psychopédagogue lors de deux soirées thématiques : « Pourquoi et comment lui dire non ? » (21 participants) et « Petites jalousies, rivalité, exclusivité : comment aider les enfants à les dépasser » (20 participants).
- Journée Nationale des Assistantes Maternelles avec l'organisation d'une conférence débat « Accompagner l'enfant dans le jeu et autour d'activités » : apports pédagogiques et réflexions autour des pratiques (21 AM du territoire sur les 57 participantes)*
- Réunion d'information « Du bon air dans ma maison » : 17 assistantes maternelles

JOURNEE DE LA PETITE ENFANCE



Journée festive à destination des enfants du canton âgés de 0 à 6 ans et, par extension, de leurs familles, le samedi 30 mai 2015 à Laruscade.

Nombre de familles participantes :

- 265 enfants
- 237 adultes
- 156 familles

Origine géographique des participants :

- CCLNG : 369
- Haute Gironde : 51
- Autres : 82

ETUDE D'OPPORTUNITE D'UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Mise en œuvre de l'étude participative, en partenariat avec l'Observatoire Girondin Interinstitutionnel de l'Accueil de la Petite Enfance (OGIAPE) sur les besoins d'accueil collectif des enfants de 0-3 ans, démarrée en octobre 2014 :

- Enquête auprès des familles et usagers du train ;
- Recueil de données statistiques ;
- Analyse des différents types de structures Petite Enfance pouvant répondre aux besoins recensés.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Nombre de jours d'ouverture : Saint-Yzan-de-Soudiac et Saint-Christoly-de-Blaye : 99 j. / Marcenais : 47 j.

Nombre de familles inscrites : 404 familles (+13,5%) représentant 613 enfants (+13,7%)

Nombre de journées enfants : 10951 (-5,1%) réparties comme suit

Saint-Yzan-de-Soudiac : 5149 Saint-Christoly-de-Blaye : 4033 Marcenais : 1769

Faits marquants 2015 :

- Acquisition d'un logiciel de gestion avec mise en service au 1^{er} janvier 2016 ;
- Mise en place d'une nouvelle politique tarifaire applicable au 1^{er} janvier 2016 ;
- Fermeture de l'ALSH situé à MARCENAIIS durant le mois d'août ;
- Nouveau marché de gestion de l'animation des ALSH effectif au 1^{er} janvier 2016

FORUM JOB d'ETE et de l'APPRENTISSAGE

Ce Forum a pour but de permettre aux jeunes âgés de plus de 16 ans d'accéder sur un même lieu à des offres d'emploi, à des rencontres avec des employeurs, à des informations sur les formations, etc. Il se déroule tous les ans sur un territoire différent. Celui-ci s'est déroulé le samedi 4 avril 2015 à Pugnac.

Nombre de personnes accueillies : 546, dont 402 jeunes dont 102 issus de la CCLNG (dont 54.50 % filles)

Moyenne d'âge des jeunes : 20 ans

COORDINATION DES ECOLES DE FOOTBALL



- Séances de perfectionnement le mercredi après-midi de janvier à juin pour les deux écoles de football (catégorie U12/U13) concernant 21 enfants (15 USNG, 6 FCC)
- Séances de formations communes (3) pour les éducateurs des deux écoles de football (24 éducateurs différents sur un total de 38)
- 3^{ème} édition de SKODA CUP (ex : l'EFI CUP) (cat. U11) les 4-5 avril 2015 : présence de 12 équipes issues de 9 départements différents. 68 enfants et 12 éducateurs hébergés dans les familles des adhérents des deux écoles de football.
- Organisation de stages de football en juillet (44 enfants /6 éducateurs) et Toussaint (29 enfants /5 éducateurs)